

20 juillet 2010 - Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Fonction publique territoriale : Georges Tron caricature et désinforme !

Surenchérissant sur les propos tenus le 12 juillet sur *France 2* par son nouveau mentor Nicolas Sarkozy, Georges Tron s'est répandu en récriminations contre la Fonction publique territoriale dans une interview parue le 15 juillet dans *Les Echos*.

Sur l'emploi, le secrétaire d'Etat à la Fonction publique assène comme une évidence première que « L'Etat s'impose le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, et il est normal et nécessaire que les collectivités participent à cet effort national (...) On ne peut pas non plus occulter que, de 1997 à 2007, hors transferts de compétences et de personnels, les collectivités territoriales ont créé 340.000 emplois supplémentaires. Il faut arrêter cette dérive. ».

G. Tron dessine ainsi l'image d'Epinal d'un Etat vertueux opposée à la caricature de collectivités dispenseuses.

Ce montage grossier ne résiste pas à un examen sérieux.

La démonstration du secrétaire d'Etat présente en effet l'évolution de l'emploi public territorial hors de tout contexte. Elle occulte ainsi le fait que de 1996 à 2007, l'emploi public dans son ensemble a progressé de 15,8%, et que ce rythme

est proche de celui de l'emploi total sur la même période (14,5%). G. Tron feint par ailleurs d'oublier que la population française a augmenté de plus de 4 millions durant la période considérée.

Loin d'être une aberration déconnectée des réalités nationales, le développement de l'emploi territorial s'inscrit d'une part dans un contexte d'augmentation de la population et donc des besoins sociaux qui en découlent, et d'autre part, dans une évolution de l'emploi public correspondant elle-même à la croissance globale de l'emploi.

Cet essor de la Fonction publique territoriale résulte de l'exercice de la démocratie de proximité et des choix opérés par les exécutifs locaux, y compris ceux de la majorité présidentielle. Les récents débats et votes au Sénat sur le projet de réforme territoriale ont d'ailleurs illustré l'attachement large des élus locaux à cette dimension de leurs prérogatives.

A propos des dotations de l'Etat aux collectivités, G. Tron estime que « *Comme l'a déjà évoqué Nicolas Sarkozy au printemps, il faut aussi envisager de moduler ce concours financier afin de soutenir en priorité les collectivités dont la gestion est la plus rigoureuse et vertueuse* ».

Pour la CGT, cette politique de rigueur appliquée à la Fonction publique territoriale relève de choix antiéconomiques.

Etendre à la Fonction publique territoriale le dogme du non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite ne ferait qu'aggraver le chômage et réduire la consommation alors même que l'économie stagne en plein marasme.

Poursuivre la politique de corsetage des finances locales, c'est priver les entreprises locales du poumon économique que représente la commande publique locale, qui, rappelons-le, compte pour 73% dans l'investissement public national. C'est donc aussi un mauvais coup contre l'emploi dans le secteur privé.

Priver les collectivités de ressources, c'est enfin et surtout mettre en danger le devenir des services publics locaux indispensables à la satisfaction des besoins des usagers.

G. Tron a en outre souligné sa volonté de « *lancer une réflexion sur la gestion des agents dans la fonction publique territoriale, qu'une multitude de règles très rigides contraint abusivement. Cela rend la vie difficile aux collectivités (...) et pénalise aussi les agents en limitant leurs possibilités d'évolution* ».

Nous n'oublions pas que G. Tron a été signataire de la proposition de loi scélérate du député Gorges visant à substituer le contrat de droit privé au Statut dans la

Fonction publique territoriale, et qu'il est donc prêt à aller très loin en la matière.

Son énième et ringarde attaque contre le Statut est pour la CGT l'occasion de réaffirmer que les garanties statutaires sont avant tout une protection pour le citoyen, puisque destinées à assurer l'égal accès aux emplois publics, à garantir les fonctionnaires contre l'arbitraire et le favoritisme et à donner ainsi à la puissance publique les moyens d'assurer ses missions sur tout le territoire dans le respect des règles d'impartialité et de continuité.

La vérité, c'est que le gouvernement fait l'impasse sur le principal moyen de reconnaître le travail des agents, à savoir l'augmentation du salaire indiciaire.

La vérité, c'est qu'après avoir lancé sa politique de casse de l'appareil d'Etat, le gouvernement confirme et précise sa volonté de s'attaquer frontalement aux services publics territoriaux et à leurs agents, avec l'objectif final de livrer les missions publiques au marché.

Les déclarations du secrétaire d'Etat à la Fonction publique confirment la nécessité d'amplifier le rapport de force pour mettre en échec le gouvernement Sarkozy-Parisot. **La journée d'action du 7 septembre doit être la première étape d'une rentrée sociale brûlante nous permettant d'imposer des choix de progrès social !**